

**MAIRIE DE COGNAC LA FORET
HAUTE-VIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de Conseillers
En exercice : 14
Présents : 11
Absents : 03
Votants : 12

L'an deux mille vingt trois
Le mardi quatre avril
Le Conseil Municipal de COGNAC LA FORET dûment convoqué à 19 h 00, s'est réuni
en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr VIGNERIE Christian, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2023

**Présents : Mr VIGNERIE, Maire, Mr JAVELAUD, Mme THOMAS, Mr
MAYNARD Adjoint au Maire, Mme MOREL, Mme LORGUE, Mr VARENNE,
Mr FABRE, Mr RESTOUEIX, Mme COIFFE, Mme FEIFER.**

Absents excusés :

Mme PIEKARCZYK Daria qui a donné pouvoir à Mr VARENNE Denis.

Absents : Mme GODARD Frédérique, Mr MOREAU Laurent

Secrétaire de séance : Mme Claudette LORGUE

**004/2023- FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES 3 TAXES DIRECTES
LOCALES POUR L'ANNEE 2023**

Le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des
taxes locales pour 2023.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les taux suivants
pour l'année 2023 :

- | | |
|-----------------------------|---------|
| - Taxe foncière (bâtie) | 33,08 % |
| - Taxe foncière (non bâtie) | 65,32 % |
| - Taxe d'habitation | 13,06 % |

Pour un produit fiscal attendu de 420 309 €

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme en Mairie.

Le Maire,

VIGNERIE Christian

